



**Brève de l'IDD n°10 (03.04.17)**

**Trois indicateurs socio-démographiques :  
la taille moyenne des ménages, les Tanguy  
et le nombre de personnes âgées seules**

Le Bureau fédéral du Plan vient de publier les Perspectives démographiques 2016-2060. Des données complémentaires – non publiées mais disponibles auprès du Bureau du Plan – permettent d'actualiser les évolutions de trois indicateurs socio-démographiques : la taille moyenne des ménages, le nombre de Tanguy et le nombre de personnes âgées seules.

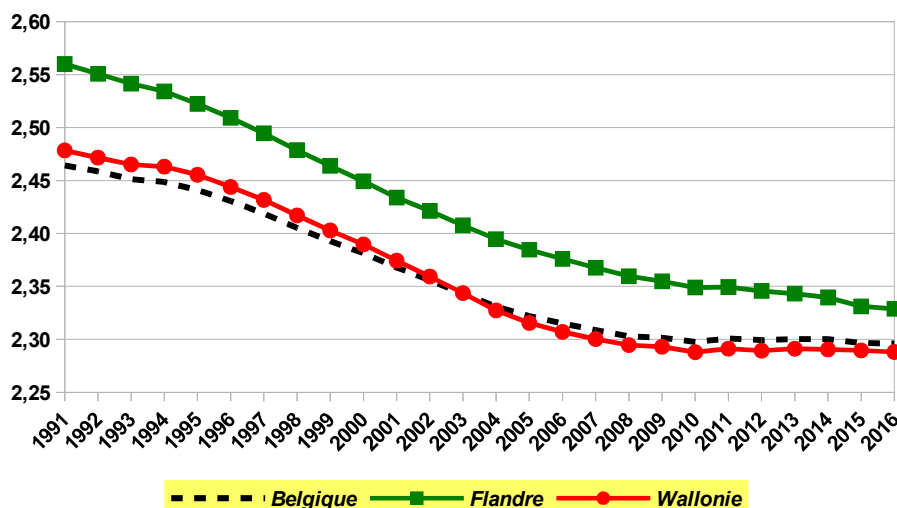
**La taille moyenne des ménages**

L'évolution de la taille moyenne des ménages influence la demande de logements mais peut aussi, pour partie, refléter les tensions sur le marché immobilier (qui rendent plus difficile la création d'un nouveau ménage ou le maintien d'un ménage existant).

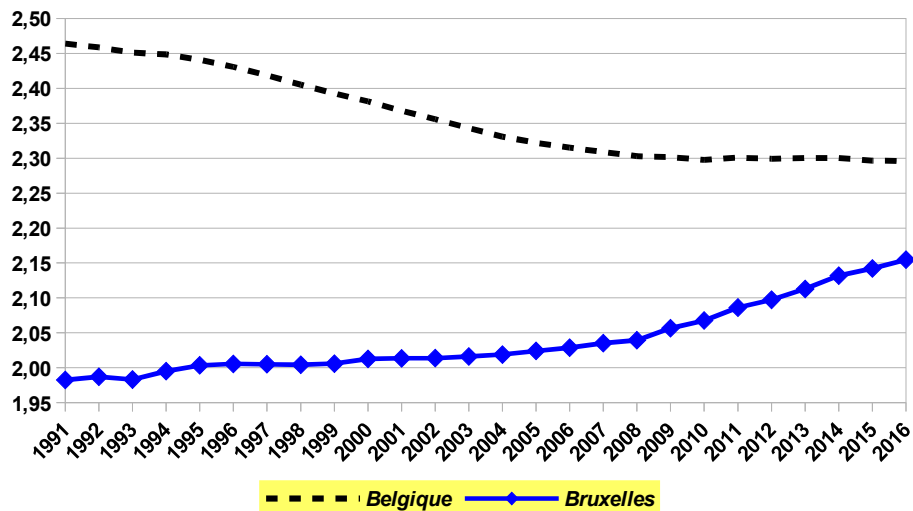
L'actualisation des Perspectives (données observées jusqu'en 2016) confirment les tendances déjà constatées précédemment :

- (quasi) stabilisation depuis 2010 de la taille moyenne des ménages autour de 2,30 au niveau national et autour de 2,29 en Wallonie
- poursuite de la baisse en Flandre mais à un rythme plus faible
- augmentation tendancielle à Bruxelles, plus marquée depuis 2008 (voir graphique page suivante).

**Taille moyenne des ménages – 1991-2016 – Belgique, Flandre et Wallonie**

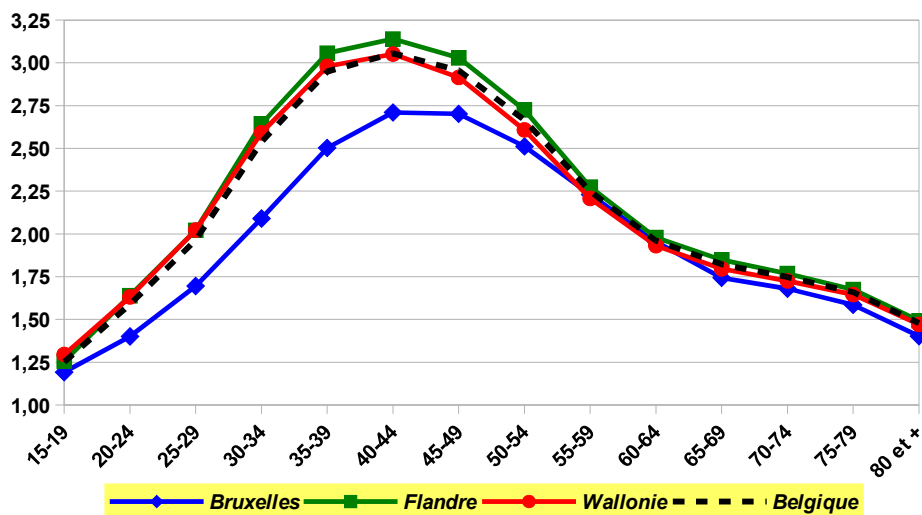


### Taille moyenne des ménages – 1991-2016 – Belgique et Bruxelles



Rappelons au passage que la taille moyenne des ménages varie en fonction de l'âge de la personne de référence, comme le montre le graphique suivant.

### Taille moyenne des ménages en fonction de l'âge de la personne de référence – 2014



### Les Tanguy

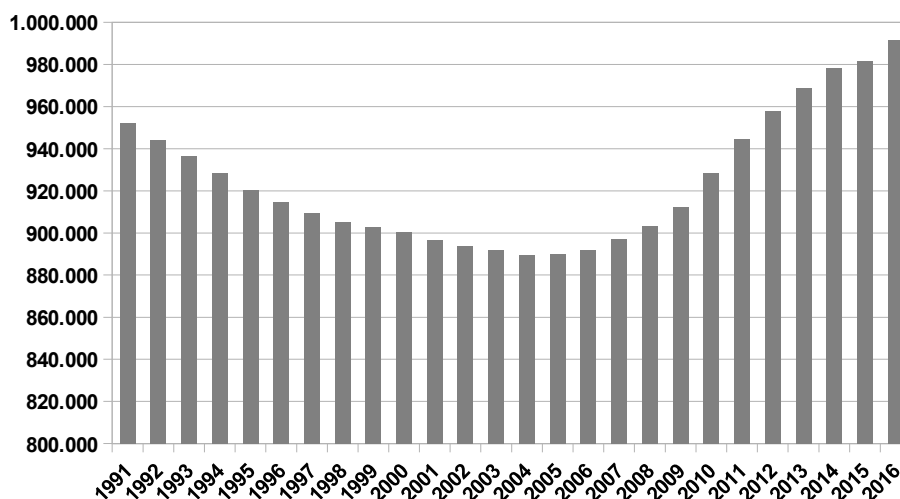
C'est à juste titre que le phénomène des Tanguy attire l'attention. Pour les parents concernés, l'allongement des études et/ou de la durée de présence des jeunes au domicile familial après les études (parfois, d'ailleurs, après une première expérience d'autonomie) peut être source de difficultés ou tensions.

En absolu, le nombre de Tanguy (définis ici comme les 18-34 ans encore à domicile) a baissé de 1991 jusqu'en 2004 pour remonter de manière régulière depuis lors et atteindre quasiment le million de jeunes (voir graphique page suivante). On constate que la hausse entre 2015 et 2016 est significativement plus élevée qu'au cours des années précédentes (est-ce l'effet des mesures en matière d'allocations d'insertion ?).

Le tableau de la page suivante donne la répartition du nombre de Tanguy par région, pour 1991, 2016 et l'année où ce nombre est à son minimum entre ces deux dates.

**NB :** Le creux n'est pas atteint exactement en même temps dans les trois régions.

## Évolution du nombre de Tanguy – Belgique – 1991-2016

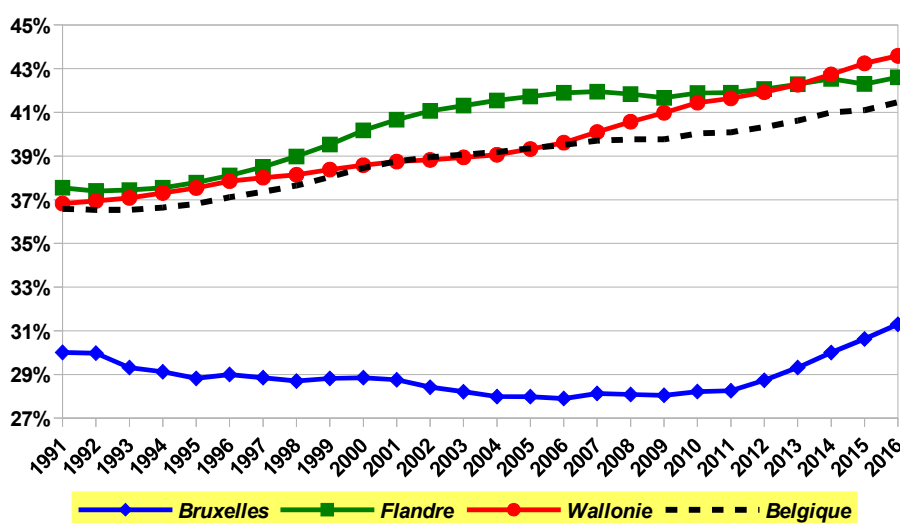


### Répartition des Tanguy entre les régions

	1991	« Creux »	2016
Bruxelles	76.131	73.349	96.282
Flandre	570.997	529.685	562.500
Wallonie	304.913	283.840	332.662
Total	952.041	889.683	991.444

Le profil d'évolution du nombre de Tanguy est la résultante d'une baisse du nombre de jeunes de 18-34 ans jusqu'en 2005 puis d'une remontée par après et d'une croissance régulière du pourcentage de jeunes restant à domicile (à Bruxelles ce pourcentage baisse jusqu'en 2006). Le graphique suivant montre l'évolution du pourcentage de Tanguy chez les 18-34 ans pour la Belgique et ses régions.

### Pourcentage de Tanguy chez les 18-34 ans – Belgique et régions



Les pourcentages de Tanguy sont différents d'une catégorie d'âge et d'une région à l'autre, comme le montre le tableau suivant.

### **Pourcentage de Tanguy – par âge et par région – 1991 et 2016**

	Année	18-19	20-24	25-29	30-34	18-34
Bruxelles	1991	84,4%	52,8%	17,1%	6,5%	30,0%
	2016	88,0%	59,3%	19,8%	7,3%	31,3%
Flandre	1991	92,9%	65,5%	22,0%	8,8%	37,5%
	2016	94,3%	74,2%	27,2%	9,3%	42,6%
Wallonie	1991	89,1%	60,9%	22,0%	9,4%	36,8%
	2016	91,5%	71,6%	29,6%	10,6%	43,6%
Total	1991	90,9%	62,8%	21,5%	8,8%	36,6%
	2016	92,7%	71,7%	26,9%	9,4%	41,5%

Deux observations encore :

- les hommes sont proportionnellement plus nombreux chez les Tanguy mais leur part a baissé pour descendre d'environ 59% en 1991 à un peu moins de 56% en 2016 ; les pourcentages sont très proches d'une région à l'autre ;
- de plus en plus de Tanguy sont des enfants de familles monoparentales (voir tableau suivant) ; les différences entre régions sont importantes.

### **Pourcentage de Tanguy vivant dans une famille monoparentale Belgique et régions – 1991 et 2016**

	1991	2016
Bruxelles	29,1%	35,6%
Flandre	14,6%	22,4%
Wallonie	20,7%	30,7%
Total	17,7%	26,5%

### **Les personnes très âgées seules**

Les trois régions s'inquiètent de l'évolution des dépenses liées aux aides à apporter aux personnes âgées. L'assurance-autonomie est sous tension en Flandre et, en Wallonie, on s'inquiète d'un possible dérapage budgétaire.

Parmi les personnes âgées, on peut penser que les personnes seules sont (potentiellement) plus vulnérables que d'autres.

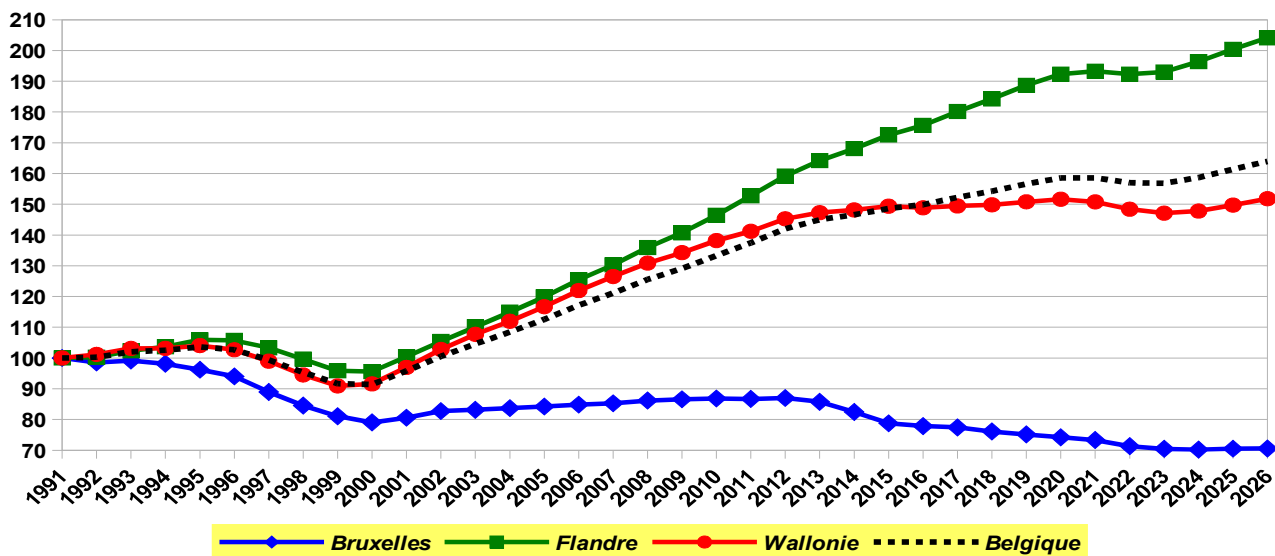
Le graphique en haut de la page suivante montre l'évolution passée et future (jusqu'en 2026 – perspectives du Bureau du Plan) du nombre de personnes seules de plus de 80 ans, indicateur "proxy" des besoins en services.

On constate que, depuis 2000, le nombre de personnes seules de 80 ans et plus est orienté à la hausse dans les trois régions ; la hausse est particulièrement marquée en Flandre, plus modeste à Bruxelles.

Mais les évolutions à venir – sur base des perspectives du Bureau fédéral du Plan – seront plus différenciées encore d'une région à l'autre :

- poursuite de la hausse en Flandre
- (quasi) stabilisation en Wallonie
- recul à Bruxelles.

**Nombre de personnes de 80 ans et + qui sont seules – Belgique et régions – 1991 = 100**



**Sources des données :** Banque Carrefour de la Sécurité Sociale et Bureau fédéral du Plan

**Calculs et estimations :** IDD